

11
AVRIL
2023

© Hortense Soichet, « Des cadres singuliers », résidence avec l'artothèque du Lot, 2022.



LES RÉSIDENCES D'ARTISTES

outils de recherche et
d'expérimentation
artistique ou dispositifs de
démocratisation culturelle ?

**UNIVERSITÉ PARIS 8 -
VINCENNES SAINT-DENIS**
2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis

MAISON DE LA RECHERCHE
MR002
9H45-18h

**UNIVERSITÉ
PARIS 8**
VINCENNES-SAINT-DENIS

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

AIAC

EPHA
Esthétique, Pratique
et Histoire des Arts

EFTS
ÉDUCATION FORMATION
TRAVAIL SAVOIRS

LE 11 AVRIL 2023 - UNIVERSITÉ PARIS 8

9h15-9h45

Accueil des participants

9h45-10h

Nathalie Desmet, maîtresse de conférences en Pratique et théorie de l'art contemporain, université Paris 8.

Isabelle Fabre, professeure en Sciences de l'information et de la communication, ENSFEA, UMR EFTS, université de Toulouse.

Introduction : les résidences comme outils de recherche et d'expérimentation artistique ou dispositifs de démocratisation culturelle ?

SESSION 1 : LES RÉSIDENCES D'ARTISTES ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

10h-10h30

Alain Kerlan, philosophe, professeur des universités honoraire à l'université Lumière Lyon 2.

Artiste et/ou pédagogue. Comment ça marche ? Éléments de formalisation de la pratique de l'artiste dans sa dimension éducative.

10h30-11h

Sandrine Pavan, doctorante en Sciences de l'information et de la communication, UMR EFTS (Education Formation Travail Savoirs), Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès.

Résidence d'artiste et espaces scolaires en lycée d'enseignement agricole : un dispositif d'accompagnement du changement.

11h15-11h45

Yannick Le Pape, docteur de l'EHESS, ingénieur des services culturels et du patrimoine au musée d'Orsay.

Le musée ou la crèche : la territorialisation de la résidence d'artiste au miroir de l'éveil culturel.

11h45-12h15

Samia Langar, docteure en Sciences de l'éducation. Chargée de cours et de recherche à l'université Lumière Lyon 2, Membre associée du laboratoire Éducation Cultures Politique, université Lumière Lyon 2.

La résidence artistique en milieu scolaire, une médiation entre l'établissement et les familles.

12h15-12h30

Discussion

PAUSE - DEJEUNER

SESSION 2 - LES PROGRAMMES DE RÉSIDENCES : QUELS ENJEUX POUR LES ARTISTES ?

14h-14h30

Florent Di Bartolo, artiste et maître de conférences en Arts et technologies numériques (Université Gustave Eiffel, laboratoire LISAA).

Étude des relations entre pratiques artistiques et développement technologique autour de la figure de l'artiste en résidence.

14h30-15h

Andrea Liu, critique d'art visuel et artiste basée à New York et à Berlin.

Comment les résidences d'artistes créent-elles une bifurcation entre artiste "régional" et "international" ?

PAUSE

15h30-16h

Valérie Morisson, maître de Conférences HDR en Anglais, université de Bourgogne, Dijon (en visioconférence).

Vers une cartographie décoloniale des résidences d'artistes ? Le cas des artistes irlandais.

16h-16h30

Yoshiko Suto, linguiste et professeure à l'université Nihon à Tokyo et Frédéric Weigel, artiste. Fondatrice et fondateur du centre d'art du « Palais des paris » dans la ville de Takasaki (en visioconférence).

Autour de trois résidences du « Palais des paris » au Japon.

16h30

Discussion/conclusion


Les résidences d'artistes : outils de recherche et d'expérimentation artistique ou dispositifs de démocratisation culturelle ?

Les résidences d'artistes se sont multipliées ces trente dernières années. Loin des colonies d'artistes du 19^e siècle qui permettaient de se retrouver en communauté dans des lieux inspirants, elles se situent aujourd'hui au carrefour de plusieurs projets : celui de l'artiste, de la structure qui l'accueille, des collectivités territoriales et de l'État. Elles se distinguent ainsi selon les lieux qu'elles occupent, selon leur durée, mais aussi, et surtout, selon les objectifs qu'elles se donnent : recherche et expérimentation, production ou éducation artistique.

Les réseaux professionnels, comme Resartis, s'accordent à penser qu'il est nécessaire de conserver une définition fluide de ce qu'est une résidence. Pour Arts en résidence, les résidences s'affirment comme « un moyen de soutenir la création contemporaine et s'engagent à fournir aux résident·e·s les moyens techniques, humains et financiers de travailler dans de bonnes conditions ». Elles suivent donc un objectif qualitatif de travail, offrant un cadre et un contexte de création permettant de s'extraire d'éventuelles difficultés matérielles. Idéalement, les résidences de création et de recherche doivent permettre aux artistes de trouver un temps de réflexion ou d'expérimentation en dehors des contingences habituelles, sans nécessairement que ces dernier·e·s soient astreint·e·s à un résultat. De plus en plus de résidences se donnent toutefois la mission de résoudre des problèmes politiques, sociaux ou écologiques et encouragent les artistes à travailler sur des thématiques particulières qui engagent la communauté dans une collaboration ou une interaction sociale, suivant en cela le tournant social de l'art identifié notamment par Claire Bishop (2006). Les pratiques artistiques en résidence s'effectuent rarement en cercle fermé, elles ont même souvent pour caractéristique de constituer des lieux d'effervescence en s'appuyant sur les dynamiques d'un territoire donné.

Les pouvoirs publics trouvent également intéressant de renforcer la présence des artistes sur le territoire, « de manière à favoriser la rencontre avec les populations » selon l'un des objectifs soulignés dans la circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences. Permettant la création d'alliances temporaires entre des habitants et des artistes, la résidence est donc un dispositif unique dans sa double mission de démocratisation culturelle et de soutien aux artistes. Les politiques publiques y trouvent un moyen efficace d'amener la culture dans des endroits qui en sont moins dotés, voire dépourvus. Elles espèrent ainsi créer du lien social, voire le réparer. On attend donc des artistes qu'ils utilisent le temps qui leur est donné pour développer leurs recherches artistiques dans un contexte de travail favorable, mais aussi qu'ils/elles rencontrent la population suivant un curseur qui se déplacera, au grès des résidences, vers davantage d'interventions avec le public ou vers une liberté totale laissée à l'artiste qui pourra, s'il le souhaite, s'enfermer dans un atelier.

N'est-il pas cependant pas paradoxal de vouloir faire converger un objectif de professionnalisation et de soutien aux artistes avec une volonté de démocratisation culturelle ? Le dispositif est censé pouvoir profiter à la fois au public et aux artistes. Les moments avec les publics sont généralement prévus sur un temps partagé, contractualisé, une sorte de donnant-donnant contre l'espace et le temps fourni par la résidence pour la création artistique. Quelles expérimentations artistiques sont-elles alors indirectement favorisées ou encouragées ?



Organisée par Nathalie Desmet (Laboratoire Arts des Images et Art Contemporain, Université Paris 8) et Isabelle Fabre (Unité Mixte de Recherche, Éducation, Formation, Travail, Savoirs, Toulouse, ENSFEA), cette journée est l'un des projets d'un groupe de recherches pluridisciplinaires sur les résidences d'artistes associant des chercheuses et chercheurs de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement agricole (ENSFEA), de l'université de Toulouse et de l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis,

Carnet de recherches Les résidences d'artistes : création, médiation, action culturelle sur Hypothèses : <https://residences.hypotheses.org>

Comité scientifique

Christiana CHARALAMPOPOULOU, Maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation et de de la formation (UMR EFTS, Toulouse 2)

Nathalie DESMET, Maîtresse de conférences en théorie et pratique de l'art contemporain (AIAC, Paris 8)

Isabelle FABRE, Professeure de l'Enseignement supérieur agricole en Sciences de l'information et de la communication (UMR EFTS, École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole, Toulouse)

Claire FAGNART, Maîtresse de conférences en histoire et théorie de l'art contemporain (AIAC, Paris 8)

Daphné LE SERGENT, Artiste, Maîtresse de conférences en arts plastiques (AIAC, Paris 8)

Marie PRESTON, Artiste, Maîtresse de conférences au département arts plastiques, (AIAC, Paris 8)

Hortense SOICHET, Artiste photographe indépendante, Professeure-associée au département arts plastiques (AIAC, Paris 8)